Flash-info des Amis de la Bertais-Vassot

Septembre 2019

Vous trouverez dans ce courrier de rentrée, les détails concernant la ***venue du Frère John Martin à Rennes puis à La Bertais les 13-14-15 septembre****, la convocation officielle à notre* ***Assemblée Générale du 29 septembre****, ainsi que des indications succinctes concernant les premiers rendez-vous du trimestre.*

Conférence publique du Frère John Martin à Rennes " Une spiritualité au-delà des religions" (13 septembre)

Le frère John Martin Sahajananda est le moine bénédictin qui est actuellement à la tête de l'ashram chrétien « Shantivanam », fondé en Inde du sud par les pères Henri Le Saux et Jules Monchanin en 1949. Lui-même né en 1955 d'une mère hindoue et d'un père chrétien catholique, le Frère John était prédestiné par sa culture familiale à entrer en résonance avec ces deux traditions spirituelles.

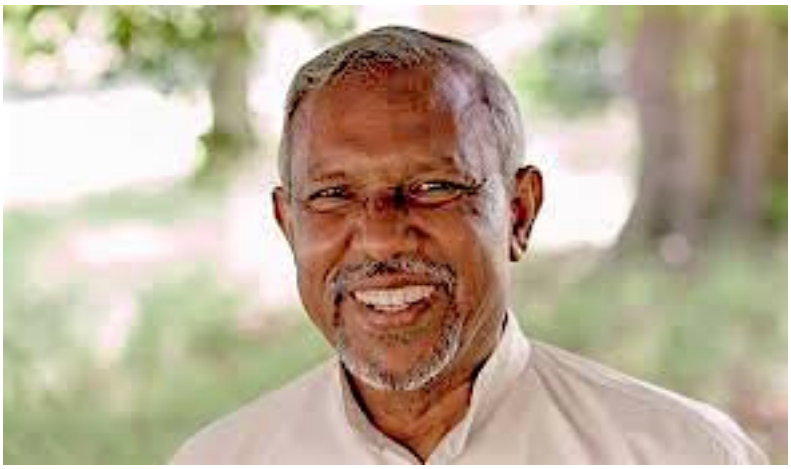

Répondant à un appel intérieur, il étudie d'abord au séminaire St Pierre à Bangalore, puis à l'Université Grégorienne de Rome. La lecture d'un article du Père Bede Griffiths, deuxième abbé de l'ashram Shantivanam, sur les convergences entre christianisme et hindouisme, le touche profondément. Il décide de rejoindre ce lieu pionnier de l'aventure inter-religieuse et s'engage dans la vie monastique bénédictine telle que mise en œuvre par le père Bede Griffiths à la suite des fondateurs du lieu.
Devenu à son tour responsable spirituel de l'ashram, il y enseigne une spiritualité qui souligne à la fois les éléments unificateurs des religions et le caractère unique de chaque voie spirituelle.
Dans cet esprit qui allie oecuménisme et respect des spécificités de chaque tradition, il a rédigé de nombreux ouvrages dont : « Au-delà des religions » (2011), « Vous êtes la Lumière » (2013) et « Qu'est-ce que la vérité » (2016).

Notre association est donc particulièrement honorée de recevoir cet homme remarquable pour l'une de ses étapes de sa tournée française. En collaboration avec l'association Nouvelles Convergences, nous organiserons tout d'abord pour lui une conférence publique portant sur le thème « **Une spiritualité au-delà des religions** ». Cette conférence aura lieu le vendredi 13 septembre à 20h30, à la Maison des associations, 6 cours des Alliés (métro Charles de Gaulle). Il est fortement conseillé de réserver sa place à l'avance auprès de Nouvelles Convergences (le tarif réduit s'applique aux membres des Amis de La Bertais). Bulletin d'inscription en téléchargement sur la page d'accueil de notre site ou sur le site de Nouvelles Convergences.

Séminaire de John Martin à La Bertais
" Vivre à partir de sa propre plénitude " (14-15 septembre)

A la suite de la conférence du vendredi soir et pour en approfondir le contenu, le Frère John Martin animera un séminaire à La Bertais le samedi 14 et le dimanche 15 septembre sur le thème « **Vivre à partir de sa propre plénitude** ». Au cours de ce séminaire, il alternera entre des temps d'enseignement didactique, des temps de question-réponse et des méditations pour partie guidées et pour partie silencieuses. Les enseignements seront dispensés en langue anglaise, son accompagnatrice française en assurant la traduction.

- Horaire et Programme indicatif du séminaire

Activités communes : le samedi matin 14 septembre de 10h à 17h30 et le dimanche 15 septmbre de 9h45 à 17h.
Équipe organisatrice : du vendredi 13 septembre à partir de 9h45 (ou après) au dimanche 15 septembre 18h30.

Samedi

10h00	Accueil des participants à La Bertais.
10h30-12h30	**1ère rencontre avec Frère John**
12h45	Repas (buffet)
14h	Relaxation guidée (facultative) ou temps libre
14h30-16h30	**2ème rencontre avec Frère John**
16h30	Thé
17h-17h45	**Méditation guidée par Frère John** (activité facultative, port du châle de méditation recommandé.)
17h45	Fin des activités communes de la première journée

Dimanche

9h30	Accueil des participants à la Bertais.
9h45-10h30	**Méditation guidée par Frère John** (cette activité est facultative. Attention : si vous décidez d'y participer, veuillez arriver à la Bertais suffisamment en avance. Port du châle de méditation recommandé.)
10h45-12h30	**3ème rencontre avec Frère John**
12h45	Repas (buffet)
14h	Relaxation guidée (facultative) ou temps libre
14h30-16h30	**4ème rencontre avec Frère John**
16h30	Thé conclusif
17h00	Fin des activités communes et rangement

- Participation financière :

Tarif pour les membres adhérents des Amis de La Bertais-Vassot et/ou de Nouvelles Convergences :

- Week-end complet incluant l'animation, les thés et les deux repas de midi = **100€.**
- Journée seule = **55€** *(dans la mesure du possible, merci de venir plutôt le samedi que le dimanche, de façon à ne pas vous retrouver en porte-à-faux par rapport à la dynamique du séminaire).*
- Pour **le buffet du samedi midi**, merci de préciser, sur le coupon-réponse, si vous pouvez ou non apporter une tarte ou quiche végétarienne salée. *En cas de réponse positive, vous pouvez **déduire 10€** du montant de votre participation (nous vous recontacterons la semaine précédant le séminaire pour confirmation).*

Tarif pour les personnes extérieures aux associations organisatrices :

- Week-end complet incluant l'animation, les thés et les deux repas de midi = **115€.**
- Journée seule = **65€** *(dans la mesure du possible, merci de venir plutôt le samedi que le dimanche, de façon à ne pas vous retrouver en porte-à-faux par rapport à la dynamique du séminaire).*

Pour tous, en cas de réelle difficulté financière, un arrangement peut être trouvé. Pour en bénéficier, merci de bien vouloir vous signaler en cochant la case prévue sur le coupon d'inscription.

- Hébergement :

L'hébergement sur place sera réservé aux membres de l'équipe organisatrice arrivant à La Bertais dès le vendredi soit le matin à partir de 9h45 (prévoir un pique-nique pour le midi), soit avant le thé de 17h .

- Si vous habitez Rennes ou à proximité de La Bertais et que vous disposez de places pour loger gratuitement les participants les plus éloignés, merci de vous proposer sur le coupon-réponse.
- De même, si vous venez de loin et souhaitez bénéficier d'un tel mode d'hébergement " amical ", signalez-le sur votre coupon-réponse : dans la mesure de l'offre, nous vous mettrons alors en relation avec un logeur bénévole la semaine précédant le séminaire.
- Il est aussi possible de loger à proximité immédiate de La Bertais, en chambre d'hôtes ou à l'hôtel de Sens-de-Bretagne. La liste des principales solutions d'hébergement se trouve sur notre site web.

- Autres points pratiques :

Pour les méditations du samedi et du dimanche, pensez à amener votre châle personnel si vous en avez un. Notez aussi que nous ne sommes pas en mesure d'assurer la garde des enfants. Les parents concernés devront donc prendre d'autres dispositions en conséquence.

- Inscriptions :

Pour participer à ce séminaire, merci de **renvoyer le coupon-réponse** présent à la dernière page de ce document, **avec votre règlement** à l'adresse indiquée **avant le 7 septembre au plus tard.**

Week-end des 29 et 30 septembre
Spécial « Assemblée Générale »

Cette année, l'Assemblée Générale statutaire de notre association aura lieu le **dimanche matin 29 septembre**, et fera suite à une « **journée chantier** » le samedi 28 septembre. Ce temps fort de notre vie associative sera l'occasion de nous retrouver autour de Yann et d'Anne-Marie tout en soutenant l'équipe des bénévoles du Conseil d'Administration qui assume la gestion de l'association et le bon fonctionnement de la Maison.

Voici le détail du programme de ces deux jours :

Samedi 28 septembre : journée chantier (voir rubrique suivante et coupon-réponse)

Dimanche 29 septembre, valant **Convocation officielle à l'Assemblée générale**

9h45 : Accueil des participants et signature du registre des présents

10h : Assemblée Générale statutaire (ordre du jour)
- *1) Rapport moral de la Présidente*
- *2) Rapport financier du Trésorier*
- *3) Renouvellement du Conseil d'Administration*
- *4) Questions diverses*

11h45 : Intervention d'Anne-Marie (présentation des activités de l'année)

13h : Repas (buffet)

14h45 : Causerie de Yann.

16h30 : thé convivial

17h15 : fin des activités

- Si vous êtes volontaire pour apporter une tarte salée végétarienne (genre quiche aux légumes) pour le buffet, **merci de vous signaler sur le coupon-réponse**. En échange vous pourrez en tenir compte dans votre donation globale pour la journée.

Participation financière:

- *La participation à la journée d'Assemblée Générale n'est pas tarifée. Pour couvrir les frais engagés (location de la tente, repas et thé du dimanche ...), chacun sera invité à faire sur place* ***une donation*** *qui contribuera au maintien de la "bonne santé" financière de notre association.*

Dans tous les cas, pour participer à cette assemblée générale, **merci de renvoyer au plus vite le coupon-réponse papier à l'adresse indiquée** *ou de vous inscrire en ligne via le lien présent sur la page d'accueil de notre site.*

Journées "service de l'ashram" : 28 septembre et 12 octobre

Des journées *de "ménage, jardinage, bricolage"*, occasion privilégiée de se retrouver de façon informelle pour préparer collectivement la Maison aux activités du dimanche, auront lieu, dans les conditions habituelles (méditation collective en début et fin de journée, hébergement gratuit, et repas à prix coûtant) :

- le samedi 28 septembre de 9h45 à 19h15 *(préparation de la journée d'Assemblée générale)*.
- le samedi 12 octobre de 9h45 à 19h15 *(préparation de la première journée GSMP avec une séquence « enseignement »)*.

Merci d'être nombreux à répondre à cet appel aux bonnes volontés (cf. coupon-réponse *ou lien sur la page d'accueil du site*).

Aperçu des autres rendez-vous du trimestre

(les détails sur les activités d'octobre à juin seront donnés à l'AG)

- Prochains séjours résidentiels de travail individuel (lying et/ou entretien) :
  - Du lundi 21 octobre au samedi 9 novembre :
  - Du lundi 30 décembre au samedi 11 janvier :

*Les inscriptions à ces séjours se font directement par téléphone auprès de Paul Payre au **06 41 66 67 59**, du lundi au vendredi de 10h à 18h. (En cas d'absence, laissez un message sur le répondeur en indiquant la raison précise de votre appel et les moments où on peut vous joindre en retour).*
Les autres dates de l'année seront annoncées le jour de l'AG et publiées dans le compte rendu qui suivra.

- Reprise des cours hebdomadaires de Yoga à La Bertais :
  - Le mercredi soir : de 18h40-19h40, cours tout niveau, **à partir du 18 septembre**. Information complémentaire et inscription directement auprès de Yann au 02 99 55 02 25

- Groupe de soutien à la mise en pratique :
  - Dimanche 13 octobre (9h45-18h) : première rencontre GSMP avec Yann et Anne-Marie.
    Les autres dates de la saison : 8 décembre ; 26 janvier ; 15 mars ; 10 mai ; 21 juin.

- Samedis « chantier et enseignement » :
  - Samedi 12 octobre (9h45-19h15) : cf. plus haut, rubrique « journées service de l'ashram ».
    Les autres dates de la saison : 7 décembre ; 25 janvier ; 14 mars ; 9 mai ; 20 juin.

Pour mémoire, rappelons que les rencontres des samedis sont ouvertes à tous les adhérents de l'association alors que celles des dimanches sont réservées aux personnes ayant choisi le statut de " membre ami ". Les informations détaillées sur les objectifs et le mode de fonctionnement de ces deux types d'activités seront données lors de l'Assemblée Générale du 29 septembre. Inscription des participants soit sur place le jour de l'AG, soit par le lien qui vous sera adressé par mail le moment venu. Attention, concernant l'activité du dimanche (GSMP) les personnes nouvelles doivent d'abord avoir un contact direct ou à défaut par téléphone avec Yann ou Anne-Marie : 02 99 55 02 25 avant de pouvoir s'y inscrire.

Itinéraire d'accès à La Bertais

*De Rennes, prendre la rocade nord jusqu'à la sortie **Betton**. Suivre la voie express qui passe à hauteur de **Betton** (désormais dévié) et poursuivre en direction de **St Aubin d'Aubigné** (désormais dévié). Poursuivre en direction de **Sens de Bretagne**, situé à 30 km de Rennes. À la hauteur du carrefour pour **Sens**, prendre à droite la direction **de Vitré et de l'A 84-CAEN**. Faire environ 1km, dépasser l'intersection indiquant sur la droite une **brocante**, et tourner à droite à l'intersection suivante. Ensuite, à 200m, prendre de nouveau la première route sur la droite, au panneau indiquant : "La Bertais".*

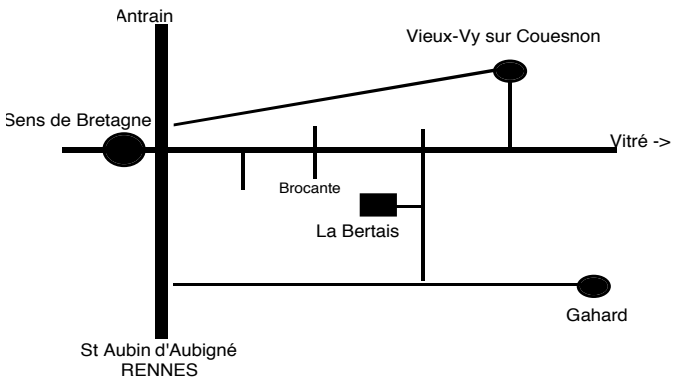

Pour renvoyer votre coupon-réponse, merci d'utiliser uniquement l'adresse suivante :
Mme Thérèse GARANCHER-GAUTIER, 3 rue de l'Étang, 35340 LIFFRE.
Pour réserver un séjour : **06 41 66 67 59** (du lundi au vendredi entre 10h et 18h)
Dans les autres cas, pour joindre l'association, utilisez le n° fixe de La Bertais : **02 99 39 59 21**

Coupon-Réponse

À renvoyer à Mme Thérèse Garancher-Gautier, secrétariat des Amis de La Bertais, 3 rue de l'Étang, 35340 LIFFRÉ

Nom & Prénom :.....
Adresse :.....
e-mail :..... Tél :.....

1. Inscription au séminaire du frère John Martin des 14 et 15 septembre

(Réponse impérative avant le samedi 7 septembre)

A) Je participerai à **l'ensemble des deux journées** du séminaire : ☐
- Tarif public : 115€
- Tarif membre adhérent des Amis de La Bertais ou de Nouvelles Convergences saison 2019-2020 : 100€

B) - Je ne participerai qu'à **la seule journée** du samedi **14 septembre** ☐
- Je ne participerai qu'à **la seule journée** du dimanche **15 septembre** ☐
- Tarif public : 65€
- Tarif membre adhérent des Amis de La Bertais ou de Nouvelles Convergences saison 2019-2020 : 55€

C) Participant à la journée du samedi, je suis volontaire pour contribuer au buffet en apportant une quiche végétarienne (ou équivalent) pour 6 personnes ☐
De ce fait, **j'applique une réduction de 10€ à mon règlement**
(dans ce cas, merci de bien indiquer votre mail et votre téléphone de façon à ce qu'on puisse vous recontacter pour confirmation).

D) En conséquence, **je règle ce jour la somme de :** …….€ (Chèque au nom des Amis de La Bertais)

E) Demande d'aménagement tarifaire:
Étant en situation financière difficile, je souhaite bénéficier d'un aménagement tarifaire ☐
(dans ce cas, n'envoyez pas d'argent, mais veillez à bien indiquer votre mail et votre téléphone de façon à ce qu'on puisse vous recontacter à réception de votre inscription pour convenir ensemble du montant de votre participation).

F) Hébergement hors de La Bertais :
- Habitant à proximité de La Bertais ou sur Rennes, je peux héberger chez moi le samedi soir ☐
(nombre de places disponibles = ……..)
- Venant de loin, je souhaite bénéficier d'un hébergement amical près de La Bertais ou sur Rennes ☐

G) Équipe organisatrice *(rubrique qui ne concerne que les membres des Amis de La Bertais)*
- je suis volontaire pour faire partie de l'équipe organisatrice : ☐
- Je serai présent(e) à La Bertais dès le vendredi matin 9h45 ☐ ou dès le vendredi après-midi à 14h30 ☐
- Autre cas, précisez votre heure d'arrivée sur place : ……..)
- En tant que membre organisateur, je souhaite être hébergé(e) sur place : vendredi soir ☐ ; samedi soir ☐

---

2. Inscription à la conférence du frère John Martin du vendredi 13 septembre

- Je souhaite assister à la conférence de Rennes du vendredi soir 13 septembre 20h30 ☐ ;
Tarif public : **8€**
Tarif adhérent des Amis de La Bertais ou de Nouvelles Convergences saison 2019-2020 : **6€**
(Règlement par **chèque séparé**, à l'ordre de **Nouvelles Convergences**)

=> Tournez la page, SVP…

3) Participation aux journées « service de l'ashram »

A) Journée du samedi 28 septembre (précédant l'AG) : OUI / NON

- Dans l'affirmative, je précise mes jours et heures d'arrivée le vendredi soir ou le samedi matin ou le samedi après-midi :
Jour et heure précise d'arrivée = ……
- Je souhaite prendre mes repas sur place : -le vendredi soir ☐ -le samedi midi ☐ - le samedi soir ☐
- Je souhaite être hébergé(e) gratuitement : -le vendredi soir ☐ -le samedi soir ☐ - le dimanche soir ☐

B) Journée du samedi 12 octobre (précédant le premier GSMP) : OUI / NON

- Dans l'affirmative, je précise mes jours et heures d'arrivée le vendredi soir ou le samedi matin ou le samedi après-midi : Jour et heure précise d'arrivée = ……
- Je serai présent(e) à la séquence « enseignement » de 17h45 à 19h15 ☐
- Je souhaite prendre mes repas sur place : -le vendredi soir ☐ -le samedi midi ☐ - le samedi soir ☐
- Je souhaite être hébergé(e) gratuitement : -le vendredi soir ☐ -le samedi soir ☐ - le dimanche soir ☐

- Venant de loin et arrivant seulement le samedi soir pour participer au GSMP du dimanche 13, je souhaite disposer d'un hébergement payant le samedi soir ☐

NB : l'inscription au cycle GSMP de la saison se fera en direct sur place le jour de l'AG ou par le lien qui vous sera envoyé par mail fin septembre.

---

4) Participation à l'Assemblée Générale du dimanche 29 septembre : oui / non

(Réponse impérative avant le samedi 21 septembre)

- Je serai présent(e) **à la totalité de la journée** (matinée, déjeuner et après-midi) : ☐
- Je participerai **uniquement à la matinée du dimanche et au repas** (pas à l'animation de l'après-midi) : ☐
- Je participerai **uniquement à la matinée du dimanche** (pas au repas ni à l'animation de l'après-midi) : ☐
- ***Je suis volontaire*** *pour apporter une tarte ou une quiche aux légumes pour le buffet du dimanche midi* ☐

5) BON POUR POUVOIR : à utiliser par les absents à l'AG et ayant le statut de Membre ami* :

Si, étant adhérent de l'Association en qualité de "**Membre ami**" (les "Membres sympathisants" ne sont donc pas concernés), vous ne pouvez être présent à cette Assemblée Générale, complétez le pouvoir ci-dessous et donnez le à une personne de votre choix, elle-même Membre **ami**, pour qu'elle vous y représente. Vous pouvez aussi renvoyer ce bon pour pouvoir au secrétariat qui se chargera de vous trouver un représentant parmi les membres du CA.

* Nous vous rappelons que, selon nos statuts, "*seuls les Membres amis possèdent une voix délibérative lors des assemblées générales*". Par ailleurs, veuillez aussi tenir compte du fait que, toujours selon nos statuts, "*chaque membre ne peut être porteur que de 3 pouvoirs au plus*".

****

* BON POUR POUVOIR (réservé aux membres "amis")

Je soussigné(e) ....., en ma qualité de "Membre ami" de l'association "Les Amis de La Bertais-Vassot", donne, au porteur de la présente, tout pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale du 29 septembre 2019.

Date et Signature (précédé de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir")